

Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 6
- exprimés 7
- absents 1
- représentés 1

Date de la convocation : 09/04/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 14 avril 2015**

**OBJET : transfert de la compétence « Communications électroniques »**

L'an deux mille quinze et le 14 avril à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**PRÉSENTS :** , BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, MARTY Lætitia, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, ROSELLO José.

**PROCURATION:** Mme BATAILHOU-VILLET donne pouvoir à M. BEDEL Philippe

**EXCUSÉE :** BATAILHOU-VILLET Evelyne

M. BIAU Jean Luc a été élu secrétaire.



Monsieur le Maire explique que par délibération du 22 janvier 2015, le Conseil Communautaire de la communauté de communes du Volvestre a décidé d'acquérir la compétence supplémentaire « Communications électroniques » prévue à l'article L 1425-1 du CGCT. Il a également approuvé le projet de modification statutaire afférent à cette décision.

Monsieur le Maire procède à la lecture de la délibération communautaire.

Eu égard à l'intérêt qu'il présente pour le territoire communautaire et ses habitants, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur ce projet.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, par 4 voix contre et 3 abstentions exprime son opposition à la modification statutaire proposée.

Ainsi fait et délibéré à BAX, les jour, mois et an que dessus.

*a été publiée et transmise au  
Représentant de l'État le /04/2015*

**Le Maire, P.BEDEL**

